

Déposé le 27 septembre 2012

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes d'Armor

n°33 - septembre 2012

MOBILISATION POUR UN VRAI CHANGEMENT

es récentes élections du printemps ont heureusement sanctionné la politique désastreuse de Sarkozy, politique que nous avons subie pendant cing ans et qui a causé des ravages économiques et sociaux considérables. La FSU n'attend donc pas que, de manière incantatoire et magique, tous les problèmes trouvent en quelques semaines ou mois leurs solutions. Elle peut aussi apprécier un climat d'écoute restauré, quelques bonnes intentions affichées, comme sur les services publics en particulier, et des mesures prises comme par exemple l'abrogation de la TVA sociale.

Mais en ces jours de rentrée, aux yeux des personnels, le compte n'y est pas : le changement espéré et les améliorations concrètes paraissent pour le moins limités. Il s'agit à présent de passer aux actes d'une politique nouvelle et progressiste tournant radicalement le dos aux politiques désastreuses que nous avons subies.

Dans le monde éducatif, l'état des lieux fait à la rentrée, certes préparée par l'ancien gouvernement, ne se distingue pas vraiment des précédents; la situation reste très difficile: effectifs chargés, moyens de remplacement insuffisants, manque de postes, Education Prioritaire en panne, réformes sarkozistes demeurées quasi en l'état.... (voir en pages intérieures le bilan départemental dans les premier et second degrés).

Les dégradations subies par le système éducatif ces dernières années

Sommaire

page 1 : édito

page 2 : rentrée scolaire dans le 22 page 3 : les contacts des syndicats FSU

dans les Côtes d'Armor

page 4 : stage FSU Bretagne des 8 et 9
octobre - calendrier électoral

sont majeures, tant sur le plan des moyens - avec la suppression massive de postes - que sur celui de l'orientation donnée aux politiques éducatives qui ont tourné le dos à la scolarisation et à la réussite de tous les jeunes. Dans le même temps, nos métiers ont été méprisés : formation niée et dans les faits liquidée, enseignements fragilisés, missions dénaturées, performance et management imposés, revalorisation salariale absente, recrutements en baisse constante.....

On saisit donc l'enjeu, à l'automne, de la future Loi d'Orientation et de Programmation de l'Ecole; la FSU fera tout pour que le gouvernement fasse les choix ambitieux et cohérents indispensables pour redonner sens et efficacité au Service Public d'Education.

Les attentes concernent l'ensemble des Services Publics, qui doivent être réhabilités dans l'intérêt général et dans les principes qui fondent leur action, surtout en temps de crise. La FSU participera activement aux négociations qui vont s'ouvrir. Le gouvernement doit racomplètement pidement et condamner la RGPP; si la FSU se félicite que des priorités légitimes soient accordées à l'éducation, à la justice, la sécurité ou Pôle-Emploi, elle ne peut accepter en même temps, dans l'intérêt des usagers et des personnels, des réductions d'effectifs dans d'autres secteurs de l'Etat durement touchés. Il faut immédiatement faire face aux inégalités et aux besoins de la population dans le contexte de la crise. Des avancées concrètes sont par ailleurs exigées sur d'autres chantiers de la Fonction Publique : la santé et la sécurité au travail, la fin de la précarité, la suppression de la journée de carence, l'arrêt du gel des traitements des agents et leur revalorisation... La FSU affirmera sans cesse que la Fonction Publique est un investissement d'avenir, une chance

Dispensé de timbrage

Saint-Brieuc CTC

P DIST

PRESSE DISTRIBUEE PAR

pour davantage de justice sociale et d'égalité.

A l'automne, les votes budgétaires et les décisions politiques donneront des indications essentielles. La mise en application du nouveau traité européen (TSCG) serait un

signe inquiétant et révélateur : au-delà du déni démocratique et de l'impasse économique et sociale auxquels il correspond, ce traité ferait une nouvelle fois le choix d'une cure d'austérité massive avec à la clé le démantèlement du modèle social européen et des services publics.

Tout au long de l'année à venir (marquée aussi par le congrès national de la FSU, à Poitiers en février 2013, que nous aurons à préparer), la FSU, à tous les niveaux, exprimera les exigences et les revendications qui sont les siennes, toujours dans la recherche de l'unité d'action syndicale. Mais elle ne se fera vraiment entendre que si elle peut s'appuyer sur la mobilisation déterminée des personnels.

Construisons ensemble le mouvement social nécessaire et indispensable à toute période de réel changement. Ne perdons jamais de vue qu'aucun progrès social dans l'Histoire n'a vu le jour sans l'intervention active et massive des travailleurs.

> Le 12 septembre 2012 Jean-Pierre Lecoq

FSU 22 - Bulletin trimestriel de la FSU des Côtes d'Armor - 18 Rue de Brest - 22 000 Saint-Brieuc Tél. : **02 96 61 60 85** - Adresse électronique : fsu22@fsu.fr - Directeur de la publication : Amédée PERROT

Rentrée 2012 : le changement c'est... plus tard !

e nouveau gouvernement dit avoir fait de l'Éducation sa principale priorité. Des mesures de rentrée ont été prises : renfort de 65 postes dans les écoles de l'académie de Rennes, renforts en moyens d'encadrement et d'accompagnement (ASEN, EVS), stagiaires partiellement déchargés de leurs cours...

Les mesures « phares » ne sont pas pour tout de suite, et, si elles peuvent aller dans le bon sens, elles resteront insuffisantes : augmentation conséquente des postes au concours (22 200 au total en 2013, public-privé confondus) et augmentation du nombre d'emplois (12 000 par an pendant 5 ans) dans l'Éducation Nationale, volonté de consulter les enseignants en vue de l'élaboration d'une nouvelle loi d'orientation à l'automne, dialogue social renoué dès cet été avec la Conférence sociale.

Pour notre département, dans l'enseignement public du premier degré, la bouffée d'oxygène annoncée ne peut, dans les conditions actuelles, que retarder l'asphyxie de l'École décidée par le précédent gouvernement.

Neuf créations de postes à la rentrée (par recrutement sur liste complémentaire de Professeurs des écoles stagiaires) pour 48 suppressions de postes en carte scolaire de février dernier : inutile de qualifier le solde de négatif!

Les représentants de la FSU se sont battus lors des ajustements de carte scolaire de rentrée. « Résultats des courses » : l'équivalent de 11,5 postes d'attribués, postes le plus souvent déclinés sous la forme de demi-moyens provisoires. Le mécontentement perdure chez de nombreuses familles, qui dans plusieurs écoles du 22 n'ont pas abandonné la lutte avec les parents d'élèves pour obtenir ce qui permettrait de réduire pour leur enfant et leur enseignant la pression d'effectifs pléthoriques (plus de 30 élèves par classe dans certains cas). Pourtant, des moyens, savamment dissimulés d'années en années, existent. Postes de RASED « gelés », collègues en surnombre dans les écoles, etc.

La charge de travail ne cesse d'augmenter pour nos collègues qui voudraient accomplir leur travail dans des conditions correctes au bénéfice de tous, P.E et instituteurs adjoints, directeurs (auxquels on impose de surcroît le tutorat d'EVS de contrats privés chargés d'accompagner la scolarité d'élèves en situation de handicap). La coupe déborde! Personne ne peut nier que l'Éducation Nationale représente l'avenir de notre pays, ce n'est pas à nos collègues de compenser les insuffisances programmées du système selon les projets de Merkosy.

Dans le second degré, on constate sur le terrain que les conditions de cette première rentrée du nouveau ministre de l'Éducation ressemblent beaucoup aux précédentes car les suppressions de postes confirmées continuent de peser (moins 55 Équivalents Temps Plein) alors que 2 500 élèves de plus arrivent dans les collèges et lycées de l'académie (moins 3 ETP pour 357 élèves de plus dans le département).

Les structures ont été partiellement adaptées à cet afflux d'élèves (ouvertures de classes et d'options) mais le plus souvent en injectant des moyens sous forme d'heures supplémentaires que l'on voudrait imposer aux enseignants, de redéploiements internes (par réaffectation des heures destinées au travail en groupe, en lycée par exemple), d'heures statutaires rognées (chaires, labo, « vaisselle », pondérations) et d'heures ajoutées au service de l'enseignant (heure pour petits effectifs systématiquement intégrée dans les services : l'enseignant certifié fait alors 19 heures payées 18).

Les classes sont remplies, parfois au delà des préconisations de la DASEN (plus de 35 élèves par classe en seconde, plus de 30 par classe en collège...).

Il est clair que de réels progrès sont attendus par les collègues, et que les consultations prochaines (cahiers revendicatifs remplis dans les établissements à l'appel du SNES, réunions académiques...) seront déterminantes et leur permettront, avec notre fédération syndicale de se faire entendre.

Il est hors de question de laisser une rigueur imposée par la BCE, et autres Goldman-Sachs dicter les choix du pays pour notre système éducatif.

Le 12 septembre 2012

Stéphane Chiarelli Olivier Debretagne Co-secrétaires départementaux

Les contacts des syndicats nationaux FSU dans les Côtes d'Armor

Voici les coordonnées des secrétaires départementaux, régionaux, académiques ou bien celles de camarades militants. Ne pas hésiter à les contacter en cas de besoin!

EPA (Syndicat unitaire de l'éducation populaire, de l'action sociale, socioculturelle et sportive)

Gaëlle LEFEUVRE *lefgael@gmail.com* 06 87 25 94 45

SNASUB-FSU (Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques)

Claudie Le Guen Collège CHOMBART DE LAUWE 22500 PAIMPOL claudie.le-guen@ac-rennes.fr 06 99 57 83 20

SNCS-FSU (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques)

Michèle Basseville Rennes michele.basseville@irisa.fr 02 99 84 72 36

Yves Le Mest Brest yves.lemest@univ-brest.fr 02 98 01 61 44

SNE-FSU (Syndicat National de l'environnement)

Xavier Le Menach xavierlemenach@wanadoo.fr

SNEP-FSU (Syndicat National de l'Education Physique)

Anne Gilet
Julien Lecaer
s2-22@snepfsu.net
Section du SNEP-FSU 18 Rue de Brest 22000 St Brieuc

SNEPAP-FSU (Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire)

Secrétaire régionale :

Patricia Boissonot patricia.boissonot@justice.fr

Nathalie Hervé Nathalie.Herve@justice.fr

SNES-FSU (Syndicat National des Enseignements de Second degré)

Secrétaire départementale :

Brigitte Jacob Collège de Callac *snes22@wanadoo.fr* 02 96 33 75 47 ou 06 70 92 10 19

SNESUP-FSU 22 (Syndicat National de l'Enseignement SUPérieur)

Pascal Plantard pascal.plantard@univ-rennes2.fr

SNETAP-FSU (Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public)

Secrétaire régional : André Blanchard LEGTA Pontivy ablanchard.snetap@sfr.fr

Secrétaire de section SNETAP-FSU lycée Kernilien : Annie Le Bihan 06 73 24 27 77 annie.le-bihan@educagri.fr

SNPES-PJJ (Syndicat National de l'Education Spécialisée et Protection Judiciaire de la Jeunesse)

Françoise Chatelu *francoise.chatelu@justice.fr* 02 96 61 88 42

SNICS-FSU (Syndicat National Unitaire des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé)

Secrétaire départementale : Sylvie Bénech LP Quintin sylbenech@aol.com

Secrétaire départementale adjointe :

Colette Duvigneau Collège Mûr de Bretagne et Collège Ploeuc sur Lié *colette.duvigneau@ac-rennes.fr*

SNUAS-FP FSU (Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique)

Secrétaire académique : Sylvie Guyader Collège Charles Le Goffic sylvguyader@yahoo.fr 02 96 37 44 64

SNUEP-FSU (Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel)

Isabelle Baron *isa.baron@free.fr* 06 81 80 31 56 Vincent Aubin *aubin.vincent@free.fr* 06 66 04 08 47

SNUipp-FSU (Syndicat National Unitaire des Instituteurs et Professeurs des écoles et PEGC)

Secrétaire départementale : Marylène Le Maux *snu22@snuipp.fr* Section départementale 18 Rue de Brest 22000 St Brieuc 02 96 61 88 24

SNUITAM-FSU (syndicat national unitaire interministériel des territoires, de l'agriculture et de la mer)

Olivier Droff *Olivier.Droff@enim.eu* 02 96 55 32 06

Brigitte Duboc brigitte.duboc@cotes-darmor.gouv.fr 06 73 10 30 14

snU.pden-FSU (Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Education Nationale)

Secrétaire académique :

Gil Rivière gil.riviere@ac-rennes.fr

UNATOS-FSU devenu le **SnuACTE-FSU (Syndicat national** unitaire des **Agents des Collectivités Territoriales et de** l'Etat)

Secrétaire régional:

Henri Weber unatos-regionbretagne@orange.fr 06 80 84 08 83



STAGE FSU BRETAGNE: HISTOIRE DU SYSTEME EDUCATIF EN BRETAGNE A l'île Berder dans le Morbihan les 8 et 9 octobre

Mieux connaître le passé pour mieux construire l'avenir : d'institutions qui nous sont précieuses, de l'école maternelle à l'université, car nous y travaillons et y formons les jeunes ; dans une région dotée d'une forte identité et d'une spécificité historique : une académie très en retard du point de vue de la scolarisation au siècle dernier et devenue « l'académie de toutes les réussites » selon le rapport des inspections générales de 2000.

Mieux connaître le passé pour mieux construire l'avenir : c'est ce à quoi la FSU-Bretagne vous invite lors de ce stage consacré à l'histoire du système éducatif en Bretagne qui associera chercheurs derenom, militants syndicaux et enseignants. Un détour par l'histoire sans nul doute intéressant au moment du débat sur la nouvelle loi d'orientation sur l'école.

LUNDI 8 OCTOBRE

8h30 - 9h30: accueil des participants

9h30 - 12h : l'Ecole en France de 1945 à nos jours. Avec André Robert, professeur des universités en sciences de l'éducation à l'université Lumière de Lyon 2, directeur d'Ecole doctorale et directeur du laboratoire Education, Cultures et Politiques. Il vient de publier L'Ecole en France de 1945 à nos jours.

12h15 - 13h45 : repas

14h - 16h 30 : conflits scolaires et conflits politiques en Bretagne. Avec David Bensoussan, professeur d'histoire en classes préparatoires au lycée Chateaubriand à Rennes. Il est l'auteur d'une thèse sur : Combats pour une Bretagne

catholique et rurale. Les droites bretonnes dans l'entre-deux-guerres.

16h30 - 17h15 : pause/collation

17h45 - 19h : les spécificités bretonnes de l'histoire du système éducatif. Avec Fédérique Lalys, Jacques Brillet et Jean Luc Le Guellec

19h15 - 20 h30: repas

20h30 - 22h30 : débat autour de l'Ecole libérale. Avec Yves Careil (sous réserve).

MARDI 9 OCTOBRE

9h-10h30 : histoire de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne. Avec André Lespagnol, historien, universitaire et homme politique français : il a été président de l'université Rennes 2 de 1991 à 1996 puis recteur des académies de Reims et Créteil, et vice-président de la Région Bretagne chargé de l'enseignement supérieur de 2004 à 2010. Ses travaux de recherches ont porté sur l'histoire maritime et sur la bourgeoisie marchande de Saint-Malo. Il travaille actuellement sur l'enseignement supérieur en Bretagne.

10h30 - 10h50 : pause/collation

16h30: collation avant la route

10h 50 - 12h30 : débat sur le même thème

12h30 - 14 h : repas

14h - 16h30: en quoi l'histoire des lycées publics bretons traduit ou non une spécificité de l'Ecole publique en Bretagne? Avec Alain Croix, historien et universitaire, ses travaux portent sur l'histoire culturelle, le patrimoine et l'histoire de la Bretagne. Passionné par l'utilisation de l'image en histoire il a codirigé les 4 volumes de la collection Images et histoire consacrée à l'histoire de la Bretagne. Il a codirigé, en 2009, le Dictionnaire des lycées publics des Pays de la Loire et, codirige actuellement le Dictionnaire des lycées publics de Bretagne qui devrait paraître en octobre 2012.

Contact stage; Jean-Luc Le Guellec: jean.leguellec@wanadoo.fr ou 06 88 44 54

Le 21 sept 2012

Communiqué des organisations CGT, FSU, Solidaires, UNEF

Les organisations CGT, FSU, Solidaires et UNEF réaffirment ensemble leur opposition à la ratification du Traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance qu'elles jugent économiquement inefficace et socialement injuste.

Si ce Traité devait être ratifié, il institutionnaliserait de fait l'austérité et enfoncerait les Etats dans une crise durable. Ce Traité pèserait de manière négative sur leurs politiques et leurs programmations budgétaires. Il aurait des conséquences lourdes sur l'emploi, le pouvoir d'achat, les services publics... pour l'ensemble des salariés, des jeunes, des retraités et privés d'emploi, et particulièrement pour les femmes.

Le Traité continuerait et accentuerait la logique des indicateurs absurdes hérités du Pacte de stabilité et de croissance de 1997 (limitation à 3% du déficit et 60% de la dette) sans tenir compte des cycles économiques et de la crise actuelle.

L'austérité n'est pas la solution face à la crise. Il faut sortir de la logique de réduction des dépenses publiques et trouver de nouvelles recettes pour des investissements productifs et socialement utiles. L'alternative à ce TSCG repose donc notamment sur la redistribution des richesses et une réforme fiscale d'ampleur.

A l'opposé de ce Traité, l'Europe a besoin d'une nouvelle politique économique et sociale, créatrice d'emplois de qualité et favorisant le pouvoir d'achat. Une Europe fondée sur la démocratie, les solidarités, la justice sociale et le souci de la transition écologique. Aucun débat démocratique n'a eu lieu avec les citoyens.

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, UNEF demandent aux parlementaires de ne pas voter ce Traité.

Elles poursuivront la campagne, et notamment celle initiée par le Collectif audit citoyen de la dette, pour alerter et mobiliser sur les dangers de ce Traité et porter d'autres alternatives.

Congrès de la FSU 2013

Premières opérations électorales

Vendredi 19 octobre : échange des listes et des déclarations d'orientation. Vérification de l'éligibilité des candidat-e-s.

Du samedi 27 octobre au lundi 12 novembre: vacances de la Toussaint.

5 novembre : expédition du bulletin *FSU 22* n° 34 qui contiendra le calendrier électoral.

